

# A propos

Le journal d'information de



## MEMENTO

### Les répartiteurs de chauffage, qu'est-ce que c'est ?

Des répartiteurs de frais de chauffage ont été installés dans 484 logements de 8 immeubles reliés à un chauffage collectif.



#### À quoi sert-il ?

Chaque répartiteur permet de déterminer la consommation de tous les radiateurs d'un immeuble. Ainsi, une répartition des charges de chauffage collectif en fonction de la consommation réelle dans chaque logement est possible.

À partir de 2021, votre dépense de chauffage sera calculée de la façon suivante :

- Une part de 30 % correspondant à la surface de votre logement
- Une part de 70 % correspondant à votre consommation suivant enregistrement des répartiteurs de frais de chauffage

Pour en savoir plus

sur le fonctionnement des répartiteurs de frais de chauffage, rendez-vous sur **MON ESPACE LOCATAIRE** : [www.touraine-logement.fr](http://www.touraine-logement.fr)

“ Retrouvez votre avis de régularisation de charges et vos nouvelles provisions sur votre Espace Locataire ”

#### AVANTAGES

- Vous êtes informé plus rapidement, il n'y a plus de délai d'envoi postal
- Vous pouvez les archiver sur votre ordinateur
- Vous contribuez à limiter la consommation de papier



Se connecter



# LE SAVIEZ VOUS ?

## Être bien assuré

La loi et votre contrat de location vous obligent à souscrire une assurance habitation pour votre logement et ses locaux annexes (caves, garages...).

Cette assurance est à renouveler chaque année et vous devez nous faire parvenir une attestation d'assurance. Vous pouvez nous l'adresser de façon dématérialisée à : [assurancelocataire@touraine-logement.fr](mailto:assurancelocataire@touraine-logement.fr)

À défaut, Touraine Logement est en droit de souscrire une police spécifique d'assurance et de vous facturer une somme qui figurera chaque mois sur votre avis d'échéance, jusqu'à la fourniture de l'attestation d'assurance. Cette facturation interviendra à partir du mois d'avril 2021 si vous n'avez pas fourni cette attestation.

Cette police d'assurance ne remplace pas une assurance habitation, car son périmètre est beaucoup plus réduit et ne garantit pas :

- Vos biens et effets personnels
- Les dommages résultant d'un acte intentionnel de votre part
- Les dommages résultant d'un défaut manifeste d'entretien ou d'un manque de réparation vous incombant
- Les dommages immatériels non consécutifs et les dommages corporels



### PENSEZ-Y

L'assurance est obligatoire et indispensable pour assurer votre sécurité et celle des tiers. Le cas échéant, votre responsabilité s'en trouve engagée.

Il reste donc primordial d'être assuré pour être parfaitement couvert.

**BIEN ASSURÉ = PARFAITEMENT COUVERT**

## Touraine Logement rejoint la société de coordination L<sup>4</sup>H

La loi ELAN, du 23 novembre 2018 imposait aux organismes de logement social de moins de 12 000 logements de se regrouper.

Deux grands types de rapprochement étaient possibles : la fusion ou la création d'une société de coordination.

### Le choix de TOURAINE LOGEMENT :

Le Conseil d'Administration de Touraine Logement a fait le choix de la société de coordination qui permet à notre organisme, tout en participant à un projet stratégique commun, de conserver son identité (maintien de la personnalité juridique et morale) et une complète autonomie.

Depuis le 2 janvier 2021, Touraine Logement est donc membre de la société coopérative de coordination L<sup>4</sup>H qui rassemble 4 membres fondateurs : Armorique Habitat (Landernau), Mancelle d'Habitation (Le Mans), Méduane Habitat (Laval), le Foyer d'Armor (Goupe LB Habitat) (Lorient) ainsi que Guingamp habitat qui, comme Touraine Logement, a rejoint L<sup>4</sup>H en début d'année 2021.

La coopérative L<sup>4</sup>H, qui rayonnera sur tout le grand Ouest, associe des organismes qui partagent des valeurs et idées communes et ont le souhait de développer une véritable dynamique collaborative en faveur de leur territoire respectif et de leurs habitants. Avec l'adhésion de Touraine Logement, L<sup>4</sup>H regroupe plus de 500 collaborateurs gérant près de 38 000 logements sur 3 régions du Grand Ouest.



## A propos

Directeur de publication : Nathalie Bertin  
Responsable de la rédaction : Lydie Fichépain  
Conception : Service communication  
Crédits photos : Fotolia, Touraine Logement  
Dépôt légal : ISSN 2273-0826

14 rue du Président Merville  
37000 TOURS  
Tél. 02 47 70 18 00  
[www.touraine-logement.fr](http://www.touraine-logement.fr)

